



DORE ALLIER
Syndicat Intercommunal
d'Alimentation en Eau Potable

SIAEP DORE -ALLIER

Place de la Mairie
63190 LEZOUX
Tel : 04 73 73 11 51
contact@siaepdoreallier.fr

Nombres de Membres :
en exercice : 16
présents : 13
votants : 15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS -00000-

L'an Deux Mille Vingt Trois le 25 octobre à Dix-Huit Heures,
le Comité du Syndicat dûment convoqué s'est réuni
en session ordinaire, Mairie de Peschadoires-Salle du Conseil
Place des Martyrs de la Déportation à Peschadoires
sous la présidence de Monsieur MAZELIER Vincent.

Date de convocation : 09/10/2023

PRESENTS : MMES TARTRY-LAVEST A., GONINET L., GRENIER M.C.,
MS AURIEL L., BLANCHOZ P., BRIVARY J.F., DERBIAS J.L.,
MS DUROHANY D. GARMIS F., GIRARD J.B., MAZELIER V.,
MS ROUVIDANT J.L., ORCIERE T.

ABSENTS : MS BARGOIN J., DURUPT S., MAURIN D.,

POUVOIRS : M. DURUPT S. A M. AURIEL L.,
M. MAURIN D. A M. ROUVIDANT J.L.,
M. ROUVIDANT J.L. A M. MAURIN D.

DELIBERATION N° 2023-10-1

OBJET : Débat d'orientation budgétaire-exercice 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2312-1 et D-2312-3,

Vu l'article 107 de la loi n°2015-991 en date du 07 août 2015 dite loi NOTRe,

Vu la loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022,

Vu le rapport d'orientation budgétaire retraçant les informations nécessaires au débat d'orientation transmis à chaque membre du Comité syndical,

Considérant l'obligation pour les établissements publics administratifs comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants d'organiser un débat d'orientation budgétaire dans un délai de 2 mois précédant l'examen du budget,

Considérant que le débat d'orientation budgétaire doit s'appuyer sur un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels ainsi que sur la structure et la gestion de la dette,

Considérant que ce rapport doit donner lieu à un débat et faire l'objet d'un vote,

Entendu l'exposé du Président,

Certifié exécutoire,
Reçue en sous préfecture le :
Publié le :

.../...

ES05 100 5 S

ES05 100 5 S

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- Prend acte que le débat d'orientation budgétaire 2024 a eu lieu sur la base d'un rapport portant sur le budget du Syndicat Dore-Allier,
- Demande au Président de préparer le budget 2024 selon les orientations ainsi définies,
- Autorise le Président à signer toute pièce relative à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre.

Pour extrait conforme.



Le Président,

Vincent MAZELIER

Certifié exécutoire,
Reçue en sous préfecture le :

27 OCT. 2023

Publié le :

27 OCT. 2023

.../...

